

## APPEL A CANDIDATURE

### Terme de recrutement d'un Consultant ou d'un Cabinet de Consultance pour réaliser le recensement/cartographie de la diaspora Togolaise

<b>I- INFORMATIONS SUR LE POSTE</b>	
Titre du Poste	Consultant national ou cabinet de consultance
Lieu d'affectation	Lomé, TOGO
Type de nomination	Consultance nationale
Noms complets des superviseurs	Le/La prestataire national(e) travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de gestion du projet et un Comité technique sera constitué pour appuyer le processus
<b>INFORMATIONS SPECIFIQUES AU POSTE</b>	
Durée De La Mission	: 6 Mois
Date de clôture	04 Février 2021
Date de début	Le plus tôt possible
<b>II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b>	
<p>Fondée en 1951, l'OIM, l'organisme des Nations Unies chargé des migrations, travaille en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et la société civile. L'OIM est dédiée à la promotion de la migration humaine et ordonnée pour le bénéfice de tous, à travers la provision de services et de conseils aux gouvernements et aux migrants. L'objectif principal du projet est de contribuer à l'amélioration et au renforcement des capacités du Gouvernement du Togo dans la gestion de la diaspora afin d'en maximiser le potentiel pour le développement national.</p> <p>La réalisation du recensement de la population des Togolais de la diaspora répond au souci premier de mettre à disposition une base de données fiable permettant d'élaborer les politiques de gestion de cette diaspora en vue de renforcer les contributions des Togolais de l'Extérieur au développement.</p> <p>Ce projet ambitionne de réaliser comme objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le recensement de tous les Togolais de l'Extérieur afin d'avoir leur nombre précis ;</li> <li>✓ La cartographie des compétences et des savoir –faire des Togolais de l'Extérieur</li> <li>✓ La répartition géographique des Togolais de l'Extérieur ;</li> <li>✓ L'établissement des zones de peuplement des togolais vivants à l'extérieur ;</li> <li>✓ La réalisation d'un centre de données permettant de suivre les principaux mouvements des togolais à l'extérieur.</li> </ul> <p>Pour ce faire, l'OIM se propose de recruter un consultant pour conduire la mission de cartographie/recensement des Togolais de la Diaspora.</p>	

### III. RESPONSABILITES - OBLIGATIONS DE RENDRE COMPTE ET LIVRABLES

Pour y arriver, le consultant aura à :

1. Élaborer un document de stratégie et de mise en œuvre du recensement.
2. Identifier les principales zones à fortes communautés togolaises.
3. Concevoir un document de pilotage du recensement de la diaspora togolaise (conception méthodologique et démarche de mise en œuvre du projet informatique, réalisation)
4. Proposer des solutions informatiques et notamment un logiciel de traitement des données et développement d'une plateforme de recensement en lien avec le portail dédié à la cartographie des compétences et savoirs faires des togolais de l'extérieur disponible au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur
5. Préparer et valider une feuille de route du recensement des Togolais de l'Extérieur
6. Organiser des campagnes, des visites de terrain et de sensibilisation pour préparer le recensement
7. Procéder à la collecte des données primaires
8. Identifier, à partir des données secondaires et primaires, tous les acteurs et structures intervenant dans le processus
9. Documenter les opportunités de partenariat pour des projets pour la diaspora
10. Présenter le rapport aux principales parties prenantes
11. Organiser les documents de base pour la présentation du rapport sur le recensement /cartographie
12. Accompagner la mise en œuvre du recensement jusqu'au bout du processus
13. Soumettre au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur et à l'OIM un rapport final en nombre d'exemplaires (support papiers et la version électronique) retraçant toutes les étapes de la mission de recensement /cartographie
- 14.

#### 4.1. Méthodologie et Activités prévues :

Compte tenu du caractère transversal de la question de la migration, il s'avère nécessaire, pour obtenir les résultats attendus, que les acteurs suivants soient associés au processus d'élaboration de la cartographie de la diaspora togolaise :

- ✓ Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur ;
- ✓ Missions diplomatiques et consulaires ainsi que le Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur
- ✓ Service de l'Immigration du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- ✓ Ministère du Plan et de la Coopération;
- ✓ Ministère de la Fonction publique, du travail et du dialogue social;
- ✓ Les associations des Togolais de l'Extérieur et les leaders d'opinions au sein de la diaspora togolaise.

#### ***Phase 1-Briefing avec l'équipe de l'OIM et du Comité de Pilotage du projet***

Cette phase consistera en une rencontre avec le Bureau OIM au Togo et le comité de pilotage du projet (COPIL) afin de s'accorder et valider la compréhension, les objectifs et les attentes de la cartographie, ainsi que la méthodologie.

#### ***Phase 2-Revue documentaire***

Cette phase consiste en une revue documentaire et devra se poursuivre tout au long de la mission. L'analyse documentaire devra porter sur les documentations disponibles au niveau

des réseaux d'acteurs que le consultant aura la responsabilité de récupérer, des cartographies déjà réalisées par d'autres structures et la documentation disponible au niveau des Ministères et d'autres acteurs/structures concernés.

### **Phase 3- Rencontre avec les partenaires et collecte des données primaires**

Cette phase porte sur la rencontre avec les différents acteurs, les structures concernées sur tous les missions diplomatiques autour des principaux pays désignés par la COPIL, pour la collecte des données primaires. Les différents entretiens vont permettre de compléter les informations recueillies à partir de la revue documentaire et surtout actualiser les informations recueillies, pour pouvoir localiser les structures de la diaspora et acteurs identifiés et analyser les rapports de collaboration entre ces structures au niveau des pays (forces et faiblesses).

### **Phase 4- Rapport provisoire, données objectives (sans analyse)**

L'ensemble des données recueillies lors de la revue documentaire et des entretiens sera présenté dans un rapport provisoire contenant la cartographie et un compte rendu synthétique des opportunités de collaboration pour le développement. Ce rapport (30 pages maximum) fera l'objet d'observations par le commanditaire (ministère des affaires étrangères et l'OIM) qui seront transmises au consultant et devront être intégrées dans la version finale.

### **Phase 5- Atelier de validation**

La cartographie et les opportunités de partenariat ainsi que les recommandations seront présentées aux principaux partenaires étatiques du projet notamment les membres du Comité de pilotage (Ministères des Affaires Etrangères, autres ministères et OIM), les associations des Togolais de l'Extérieur et les leaders d'opinions au sein de la diaspora togolaise et OSC concernés lors d'un atelier. Cet atelier à caractère participatif sera l'occasion d'approfondir et d'affiner les éléments du recensement/cartographie en tenant compte des points de vue des différents acteurs rencontrés.

### **Phase 6- Rapport final**

L'ensemble des étapes du déroulement de la mission, des difficultés rencontrées au cours de celle-ci et des recommandations qui en découleront doivent être exposées dans le présent rapport. Comme le titre l'indique, cette phase consiste à soumettre un rapport définitif. Le rapport doit prendre en compte le recensement/cartographie chiffré, la description des opportunités de partenariat et des projets, les qualifications et la compétence de la diaspora, bref toutes autres rubriques que le COPIL aura proposées.

## **4.2. Rapports-Livrables attendus**

**Le planning de production des livrables se présente comme suit :**

<b>Echéances</b>	<b>Rapports attendus</b>	<b>livrables</b>
<b>Au démarrage (J)</b>	<b>Documents sur le contenu et les conditions de mise en œuvre du projet à l'issue d'une réunion de cadrage</b>	<b>Documents de cadrage</b>
<b>J+ 1 Mois</b>	1. Document de stratégie de Recensement/ Cartographie	<b>Livable 1</b>

<b>J+2 Mois</b>	2. Note méthodologique incluant les principales étapes et le planning de la mission et les moyens d'interventions notamment les outils de collecte des données	<b>Livrable 2</b>
<b>J+3 Mois</b>	3. Rapport sur la conception méthodologique et les fonctionnalités du logiciel et autres outils de recensement/Cartographie et la plateforme de collecte des données en lien avec le portail dédié à la cartographie des compétences et savoirs faires des togolais de l'extérieur disponible au Ministère des Affaires Etrangères	<b>Livrable 3</b>
<b>J+4 mois à</b>	4. Rapports d'étapes sur les missions sur le terrain pour réaliser le recensement	<b>Livrables 4</b>
<b>J+5 mois</b>	5. Rapport provisoire de la mission de recensement /cartographie	<b>Livrable 5</b>
<b>J+6 mois</b>	6. Rapport final en version papier et en version électronique, disponible au maximum 5 jours ouvrés après l'atelier de validation national.	<b>Livrable 6</b>

#### **V- QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES**

- Avoir un niveau universitaire d'au moins master (BAC+5) et /ou un diplôme de doctorat en sciences sociales, études de développement, droit, politique publique, sciences politiques, études migratoires ou dans un domaine connexe, délivré par un établissement universitaire accrédité
- Une expérience pertinente d'au moins sept (07) ans dans la réalisation des études ou cartographie en lien avec la migration et/ou le développement
- Avoir déjà réalisé avec succès des études de cartographie des acteurs
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des projets portant sur la migration ou à la diaspora

#### **VI- COMPETENCES DU CONSULTANT**

- Une expérience préalable spécifique en matière de recherche sur les questions migratoires
- Avoir des expériences de missions portant sur la diaspora togolaise et ses spécificités
- Expertise confirmée dans la réalisation des missions similaires
- Avoir réalisé au moins une mission similaire ou comparable au cours des cinq(5) dernières années
- L'expérience en matière de collecte et d'analyse de données est un avantage.

#### **VII- Dossier de candidature**

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer un dossier de soumission comportant les documents suivants :

Une offre technique comprenant :

Une note de compréhension des TDR (02 pages maximum)

Une note méthodologique décrivant l'approche et les outils préconisés pour la réalisation de l'étude  
Un chronogramme et un calendrier d'exécution.  
CVs actualisés  
Des exemples d'outils de collecte prévus pour la réalisation de la cartographie  
Des exemples de travaux antérieurs avec les références des commanditaires afférentes.

Une offre financière comprenant :

Une proposition financière détaillée.

#### **VIII. Langues**

<b>Obligatoire</b>	<b>Recommandée</b>
Français	Anglais

#### **IX- Notes**

Pour les personnes intéressées, les dossiers peuvent être envoyés à l'adresse mail : [togovancacies@iom.int](mailto:togovancacies@iom.int) plus tard le **04 Février 2021**

Le consultant qui sera recruté signera un contrat de consultance en plein temps avec le bureau de l'OIM au Togo.